

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

**TRESORERIE :**

|   | 1974 |
|---|------|
| Abonnement France .....   | 30 F |
| Membre scolaire .....   | 15 F |
| Abonnement Etranger .....                                       | 33 F |
| Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus ..... | 5 F  |

**N.B.** — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

**SOMMAIRE**

|  |    |
|--|----|
| BUSSY J. — Une station de <i>Drosera anglica</i> Huds. (= <i>Drosera longifolia</i> L. sur tuf calcaire et milieu basique. ....                        | 8  |
| PHILIPPE M. — Découverte de gisements à faune burdigalienne dans les « marnes bleues de Faucon » à Entrechaux (Vaucluse) et à Mollans (Drôme). . . . . | 5  |
| BURDY J. — Une tombe à inhumation aux Massues (Lyon, 5 <sup>e</sup> ). Sépulture dans un cercueil sous une couverture de tuiles. ....                  | 9  |
| BALAZUC J. — Laboulbéniales de France (suite). ....  | 12 |
| LEBRETON Ph. — Compte rendu ornithologique annuel de l'automne 1971 à l'été 1972 dans la Région Rhône-Alpes. ....                                      | 22 |

« Philosophie zoologique » méritait ce qu'on pourrait presque appeler une réhabilitation. Il ne s'agit certes pas de considérer le Lamarckisme, comme une explication actuellement complète et valable de l'évolution, mais dans le contexte de son époque (la « Philosophie zoologique » fut éditée en 1809, l'année de la naissance de DARWIN...) et dans le cadre de l'histoire des idées scientifiques, de montrer l'importance trop souvent méconnue de l'apport de LAMARCK : il ne faut pas oublier que l'auteur de la « Flore Française » et du « Système des animaux sans vertèbres » fut botaniste et zoologiste ; il ne faut surtout pas oublier que le « Discours d'ouverture du cours de l'an VIII » (1800) doit être considéré comme « l'acte de naissance de la notion d'évolution biologique », quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir sur la valeur des mécanismes invoqués par LAMARCK. Ainsi se trouve parfaitement justifié ce colloque dont le compte rendu comporte des textes nombreux et intéressants sur les aspects les plus divers de l'œuvre de LAMARCK, sur sa méthodologie, sur ses manuscrits et sur des rapprochements avec d'autres auteurs, tels TREVIRANUS et Luigi ROLANDO. Il ne saurait être question de citer ici tous ceux qui participèrent à cette rencontre, ni de résumer toutes les interventions, mais pour les lecteurs qui doutent de l'actualité de LAMARCK, rappelons cette prophétie d'une humanité aveugle qui s'éloigne chaque jour de la nature et qui marche vers sa propre extermination après avoir rendu la planète inhabitable : non, ce n'est pas un écologiste inquiet de 1973 qui parle, c'est Jean-Baptiste DE MONER, Chevalier de LAMARCK, qui en 1810 écrit ce qu'il pense du destin de l'Homme.

J. FIASSON.

---

## PARTIE SCIENTIFIQUE

---

### DECOUVERTE DE GISEMENTS A FAUNE BURDIGALIENNE DANS LES « MARNES BLEUES DE FAUCON » A ENTRECHAUX (VAUCLUSE) ET A MOLLANS (DROME)

par Michel PHILIPPE \*.

Dans le bassin miocène de Faucon-Mollans-Malaucène, existe un faciès réputé peu fossilifère et désigné sous le nom de « marnes bleues de Faucon ». Plusieurs gisements ont livré une faune variée, d'âge burdigalien, proche de celle du célèbre gisement de Caumont-Picabrier (Vaucluse), quoique encore plus complète.

#### *Introduction.*

Dans la vallée du Rhône, le bassin miocène de Faucon-Mollans-Malaucène, offre un faciès original mis en évidence par G. DEMARCO (1962) et décrit sous le nom de « marnes bleues de Faucon ».

Ce faciès présente de grandes affinités avec les « marnes bleues de Caumont » (DEMARCO, 1965 a et b ; ULYSSE, 1968). Ce sont des marnes sableuses, finement micacées, de teinte gris bleu mais la faune, jusqu'à présent, y était considérée comme très rare (DEMARCO, 1962).

G. DEMARCO a d'abord attribué à ce faciès un âge compréhensif burdigalien-helvétien. Récemment, l'analyse de l'ostracofaune a permis à G. CARBONNEL (1969) de classer l'ensemble de cette formation dans sa biozone A, correspondant au Miocène inférieur (Burdigalien).

---

\* Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon, 28, boulevard des Belges, 69006 Lyon.

### *Position géographique des gisements.*

Mes recherches effectuées dans ce bassin depuis plus de 10 ans, ont conduit à la découverte et à l'exploitation de plusieurs gisements dont quatre sont particulièrement fossilifères et intéressants.

Ces gisements correspondent tous à des couches de passage avec le faciès calcaire à faune burdigalienne plus classique. Ils sont situés dans la vallée des l'Ouvèze : trois d'entre eux sur le territoire de la commune d'Entrechaux (Vaucluse), le quatrième à Mollans (Drôme).

Le gisement des Grands Essarts, sur la rive gauche du Toulourenc, consiste en une terrasse épargnée par l'érosion. Les deux autres gisements d'Entrechaux sont situés dans les falaises des gorges de l'Ouvèze ; celui de la Ferme Pie sur la rive droite, celui du Pont Saint Michel sur la rive gauche. A quelques kilomètres plus à l'Est, à Mollans, le gisement de rive droite du Ravin de Pontillard, est situé à proximité du cimetière communal.

### *Aperçu de la faune.*

Une monographie détaillée de ces gisements est en cours, en collaboration avec une équipe de spécialistes, aussi je me bornerai à ne donner ici qu'un aperçu des résultats obtenus.

Les ostracodes (étude de G. CARBONNEL) sont nombreux et appartiennent à l'association dite à *Loxoconcha linearis linearis*, correspondant au Miocène inférieur (Burdigalien du bassin du Rhône).

Les foraminifères (étude de R. ANGLADA) sont également très abondants et variés, renfermant essentiellement des espèces néritiques.

Parmi les madréporaires (détermination de J.-P. CHEVALIER) il convient de noter *Cyathoceras demarcqui* Chevalier et *Corallium pallidum* Michelin, connus jusqu'alors, dans le bassin du Rhône, du seul gisement de Caumont-Picabrier (CHEVALIER et DEMARCO, 1964).

Les bryozoaires constituent à eux seuls une part importante du dépôt et sont extrêmement variés (étude de L. DAVID, N. MONGEREAU et S. POUYET), renfermant les principales espèces caractéristiques du Burdigalien rhodanien.

Outre plusieurs formes de térébratulidés, les brachiopodes (étude de D. PAJAUD) renferment des espèces de petite taille et peu fréquentes dans le Miocène rhodanien : *Megathyris decollata* Chemnitz, *Glazewskia demarcqui* Pajaud...

Les crustacés sont représentés par de nombreux doigts isolés de décapodes (étude de S. SECRÉTAN) et surtout par des cirripèdes parmi lesquels : *Balanus tintinnabulum* (Linné), *B. stellaris* (Brocchi) et *Scalpellum magnum* Darwin.

Les pectinidés méritent un examen attentif (étude de R. BARBILLAT) à cause d'espèces aussi rares que *Chlamys pruvosti* Demarcq et Barbillat, connue jusqu'alors du seul gisement de Caumont-Picabrier et que *Chl. varia* (Linné), signalée tout récemment (DEMARCO et BARBILLAT, 1971) dans le Burdigalien de Saint-Restitut et dans l'Helvétien de Suze-la-Rousse (Drôme). A ces deux espèces s'ajoutent des formes plus ubiquistes comme *Chl. justiana* (Fontannes), *Chl. radians* (Nyst), *Chl. angelonii* (Meneghini), *Chl. multistriata* (Poli), etc... La présence de *Pecten subbenedictus* Fontannes, vient confirmer l'âge burdigalien.

Les autres mollusques, beaucoup plus rares, sont représentés par *Lima inflata* Chemnitz, des ostréidés, quelques tubes de tarets ainsi que par plusieurs espèces de scalaires.

Les échinodermes sont particulièrement abondants et variés. Les espèces dominantes sont *Cyathocidaris avenionensis* (Desmoulins), *Plegiocidaris peroni* (Cotteau) et surtout *Echinocyamus pellati* (Lambert). On trouve aussi quelques tests de *Psammechinus dubius* (Agassiz), des fragments d'*Echinolampas scutiformis* Desmoulins, des radioles de *Centrostephanus longispinus* (Philippi) et même de *Cidaris tribuloïdes* (Lamarck), espèce actuelle signalée à l'état fossile uniquement dans le Pliocène (LAMBERT, 1910). Les lavages ont en outre livré de nombreux fragments de lanternes d'Aristote et quelques dents isolées d'échinides.

D'autres échinodermes ont également été recueillis, parmi lesquels des éléments de crinoïdes, considérés comme rareté paléontologique (FONTANNES, 1879) : articles de *Pentacrinus miocenicus* de Loriol, calices d'*Antedon rhodanicus* Fontannes et d'antédons nouveaux en cours d'étude, articles brachiaux d'ophiurides et de stelleroïdes.

Les poissons sont représentés par des dents de séliaciens et de téléostéens. A côté d'espèces très communes comme *Odontaspis acutissima* Agassiz, *Scapanorhynchus lineatus* (Probst), *Isurus hastalis* (Agassiz), J.-C. LEDOUX a reconnu *Centrophorus granulosus* (Bloch et Schneider), *Squaliolus schaubi* (Casier), *Isistius triangulus* (Probst), etc...

#### Conclusions.

La faune des gisements étudiés est donc extrêmement riche et apporte un complément important à la connaissance paléontologique du Miocène rhodanien.

Il est intéressant de noter que le faciès « marnes bleues de Faucon » offre de grandes affinités avec les « marnes bleues de Caumont », non seulement au point de vue lithologique, mais surtout au point de vue paléontologique. A cet égard, la faune des gisements d'Entrechaux et de Mollans, est plus abondante et plus complète encore que celle de Caumont-Picabrier.

Cette faune correspond à un biotope essentiellement saxicole et appartient incontestablement au Burdigalien rhodanien.

#### BIBLIOGRAPHIE

- CARBONNEL G. (1969). — Les ostracodes du Miocène rhodanien; systématique, biostratigraphie écologique, paléobiologie. *Thèse Sci. Lyon* n° 654 et *Docum. Lab. Géol. Fac. Sci. Lyon*, n° 32, 2 fasc., 469 p., 48 texte-fig., 57 tabl., 16 pl.
- CHEVALIER J.-P. et DEMARCQ G. (1964). — Les madréporaires miocènes de la vallée du Rhône. *Trav. Lab. Géol. Fac. Sci. Lyon*, n. sér., n° 11, p. 7-48. 6 fig., 2 pl.
- DEMARQC G. (1962 et 1970). — Etude stratigraphique du Miocène rhodanien. *Thèse Sci. Paris*, n° 4723, 1962 et *Mém. B.R.G.M.*, Paris, n° 61, 1970, 257 p., 4 tabl., 56 texte-fig., 4 pl.
- DEMARQC G. (1960 A). — Observations nouvelles sur le Miocène du bassin d'Avignon. *C. R. Acad. Sci.*, Paris, t. 260, p. 6950-6953, 1 fig.
- DEMARQC G. (1965 B). — Une des faunes les plus représentatives du Schlier miocène de la vallée du Rhône, celle de Caumont (Vaucluse). *C. R. Acad. Sci.*, Paris, t. 261, p. 187-190.

- DEMARCO G. et BARBILLAT R. (1971). — Les pectinidés néogènes du bassin rhodanien. *Docum. Lab. Géol. Univ. Lyon*, n° H.S., V<sup>e</sup> Congrès Néogène méditerranéen, vol. I, p. 45-59, 1 pl., 2 tabl.
- FONTANNES F. (1789). — Etudes stratigraphiques et paléontologiques pour servir à l'histoire de la période tertiaire dans le bassin du Rhône; étude V. Description de quelques espèces nouvelles ou peu connues. *Soc. Agr., Hist. nat. Arts utiles Lyon*, 1879, et F. Savy édit., Paris, 56 p., 3 pl.
- LAMBERT J. (1910). — Description des échinides des terrains néogènes du bassin du Rhône. *Mém. Soc. paléont. Suisse*, Genève, fasc. 1, 1910, t. XXXVII, p. 1-49, pl. I-III.
- ULYSSE J. (1968). — Contribution à l'étude des terrains miocènes de Caumont et de Bonpas (Vaucluse). *D.E.S. Fac. Sci. Lyon*, 205 p. dactyl. (inédit).

**UNE STATION DE *DROSERA ANGLICA* Huds.  
(= *Drosera longifolia* L.)  
SUR TUF CALCAIRE ET MILIEU BASIQUE**

par J. BUSSY.

**A growing place of *Drosera anglica* Huds. (= *Drosera longifolia* L.)  
on calcareous tufa with basic pH**

Les flores semblant unanimes pour associer le genre *Drosera* aux sphagnum de nos tourbières, nous avons jugé utile de signaler une station connue de nous, depuis de nombreuses années, et ne correspondant pas au milieu habituel.

Située en plein massif calcaire, sur la commune de Montalieu (Isère) la station de *Drosera* s'étale sur un versant exposé à l'ouest à une altitude de 240 m et sur une superficie de 4 000 m<sup>2</sup> environ.

Le substrat du versant est constitué de tuf calcaire (effervescent à HC1). L'eau qui ruisselle sur le versant provient d'une source qui se tarit plus ou moins en été (pH = 7,7 début mai, l'eau ruisselle ; pH = 7,4 le 26 juin, l'eau stagne).

La strate arbustive est représentée par *Buxus sempervirens* L. ; la strate herbacée par *Arundo phragmites* L. et une dominance de *Schoenus nigricans* L. Entre les touffes de ces dernières plantes s'étalent des tapis de *Cratoneureum commutatum* (Hedw.) Roth. ssp. *eu-commutatum* Monkem<sup>1</sup> où pousse *Drosera anglica*. Celle-ci fait son apparition fin avril, début mai.

Nous avons comparé notre station avec celle du lac de Cerin située à 20 km environ, sur le même massif calcaire. Le 26 juin, l'eau du lac avait un pH de 7,6 et la tourbière à sphaignes qui l'entoure, un pH de 4,9. Cette tourbière qui comprend nos trois *Drosera* nationales a des *Drosera anglica* beaucoup plus trapues que celles de notre station.

Une station de *Drosera* sur un massif calcaire n'est pas originale, notre station a son originalité par le substrat (tuf) et son pH nettement basique. Cette adaptation sur ce milieu ouvre certaines possibilités pour la culture de ce genre de plante.

J. BUSSY.

13, allée des Cerisiers, 69450 Saint Cyr au Mont d'Or.

---

1. *Cratoneureum commutatum* (Hedw.) Roth. ssp. *eu-commutatum* Monkem a été déterminé par M. le Prof. E. BONNOT.